

Schengen ou Le Pen, Nicolas Sarkozy doit choisir

Le Nouvel Observateur, Sylvie Goulard, 16 mars 2012

LE PLUS. Une "Europe passoire", les accords de Schengen à réviser, Nicolas Sarkozy a évoqué l'Europe en des termes conservateurs. Ce n'est pas ainsi que les candidats devraient s'exprimer à propos de l'Union Européenne selon l'eurodéputée Sylvie Goulard (MoDem).

Dans Liberté ou sécurité ? Ouverture ou fermeture ? Confiance ou méfiance ? Débattre de politique migratoire et de liberté de circulation est tout à fait légitime dans une campagne présidentielle. Mais encore faut-il présenter les enjeux européens avec rigueur, ce qui n'a pas été le cas lors du discours du président de la République à Villepinte.

Existe-t-il une menace d'une telle gravité qu'elle justifie de réduire les libertés que procurent aux Français les accords de Schengen ? L'analyse objective de la situation permet d'en douter.

Ces accords, signés en dehors du cadre communautaire en 1985, intégrés ensuite au droit européen et codifiés par le traité de Lisbonne (voulu par... Nicolas Sarkozy), permettent aux Européens de se déplacer librement dans un espace qui compte tous les pays de l'UE (sauf la Roumanie, la Bulgarie et le Royaume-Uni) ainsi que plusieurs pays n'appartenant pas à l'UE (comme la Suisse ou la Norvège).

Chaque jour, des millions d'Européens profitent de la libre circulation, qu'ils soient frontaliers (des dizaines de milliers de Lorrains, par exemple, travaillent au Luxembourg), qu'ils effectuent des voyages d'affaire ou qu'ils se déplacent pour leurs loisirs. Le droit de voyager sans visa ni formalités est l'un des immenses privilèges dont nous jouissons, sans toujours en mesurer le prix.

L'Europe n'est pas une passoire

L'abolition des frontières à l'intérieur de l'espace Schengen a évidemment reporté sur les pays périphériques (la Grèce, l'Italie ou la Pologne par exemple) la charge du contrôle de la frontière extérieure, pour le compte de tous. Le système est-il parfait ? Certes non. Des problèmes peuvent survenir, liés au manque de moyens communs ou à la plus ou moins bonne foi des partenaires "du front" : ainsi, l'an dernier, quand l'Italie s'est retrouvée en première ligne, face à l'arrivée de migrants clandestins, à Lampedusa, le gouvernement de Silvio Berlusconi leur a délivré des permis de séjour dans l'espace Schengen afin de les inciter à quitter la péninsule.

Cette affaire a illustré le besoin d'une politique migratoire commune beaucoup plus poussée. Toutefois, laisser entendre que l'Europe est une "passoire" ou que les "ac-

cords de Schengen doivent être révisés", comme si le problème n'avait pas été vu, n'est pas correct. Les Tunisiens concernés étaient au nombre de 25.000 environ. Ce nombre, énorme pour cette petite île, doit être rapporté à la population totale de l'espace Schengen, (plus de 400 millions d'habitants) et à des flux journaliers entre pays Schengen infiniment plus élevés. C'est une question sérieuse, pas une invasion de hordes barbares. Et certains ont un peu tendance à oublier que la venue de ces migrants, dans des conditions effroyables, a été causée par la chute de dictatures (longtemps soutenues par la France) en Afrique du Nord.

Il serait aussi plus honnête de préciser que la révision des accords de Schengen est d'ores et déjà en cours. Depuis le printemps dernier, la Commission européenne a mis en chantier deux textes, actuellement discutés par les ministres de l'intérieur et le Parlement européen. En cas d'urgence imprévue (un attentat par exemple) ou de manifestation organisée (une rencontre sportive par exemple), les Etats peuvent déjà rétablir, pour une durée limitée, le contrôle de leurs frontières.

Au-delà de ces deux cas, la question se pose de définir les éventuelles "circonstances exceptionnelles" permettant de procéder de nouveau à des contrôles aux frontières nationales. Certains gouvernements, dont la France, voudraient y inclure les flux migratoires, et en laisser l'appréciation aux seuls Etats concernés. La Commission, d'autres Etats et une grande partie du Parlement européen s'opposent à cette inclusion et privilégient des décisions communes. Voilà les termes du débat : non pas un vide scandaleux qui justifierait que la France tape du poing sur la table mais un processus démocratique dont le gouvernement français n'accepte pas l'issue éventuelle.

Un discours choquant

Car il est faux, pour ne pas dire cynique, de prétendre que ces questions seraient dans les mains de "technocrates et de tribunaux". Ce sont des élus (députés européens et ministres nationaux) qui, en définitive, trancheront. Dans un Etat de droit, l'intervention des tribunaux constitue d'ailleurs une garantie pour les libertés publiques. Nous ne voyons aucune raison d'accabler les juges.

Et personne ne semble s'être demandé ce qui est vraiment dans l'intérêt national : pour se "protéger" de quelques immigrants, faudrait-il créer d'interminables files d'attente sur le pont de Kehl, à Roissy ou à la gare du Nord, et retarder le trafic de camions à la frontière espagnole? La démagogie pourrait bien mener à des solutions aussi douteuses sur le plan du droit qu'impossibles à mettre en œuvre en pratique.

Enfin, le souverainisme étroit n'est plus de mise, s'agissant de questions qui intéressent autant les autres pays et les autres peuples parties à l'accord de Schengen que nous-mêmes. Affirmer que "les décisions d'entrée sur notre territoire doivent être l'expression d'une volonté politique décidée par la souveraineté nationale" revient à nier l'existence même de ces accords.

L'Europe est fondée sur un principe de "coopération loyale" et sur des procédures régulièrement acceptées par tous, pas sur l'invective ni la menace unilatérale de ceux qui risquent d'être mis en minorité. C'est cette négation de principe de la dimension supranationale de l'Europe, 60 ans après sa création, qui constitue l'aspect le plus choquant du discours du président de la République.

Plusieurs commentateurs se sont réjouis que la campagne aborde enfin un sujet européen. Ce serait un progrès en effet, si les questions européennes étaient abordées avec rigueur et dans un esprit européen. Nos partenaires suivent de près ce qui se passe en France. Après de telles menaces, ils s'interrogent. Ainsi, quand Guy Verhofstadt se demande si Nicolas Sarkozy ne court pas derrière le Front national, peut-on vraiment lui donner tort?